

# CONSEIL MUNICIPAL DE VOUZAN

## PROCÈS VERBAL

### Séance du 21 novembre 2018

Le conseil Municipal de cette commune dûment convoqué, s'est déroulé en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Hureau, Maire.

Date de convocation : 15 octobre 2018.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Kévin Branlé, Yvette Fontaneau, Christian Geardrix, Thierry Guillaume, Hélène Joly, Pierre Léger, Joëlle Lemouzy, Marie Mounier, Romane Patenotre, Jean Rémond.

Alain Lacouture absent, donne pouvoir à Yvette Fontaneau.

Steeve Joly, absent, donne pouvoir à Hélène Joly.

Guillaume Périn absent excusé.

Christophe Trillaud absent.

Sont également présentes Nathalie Montigny en qualité de secrétaire et Martine Garat en qualité de secrétaire auxiliaire.

Le quorum est atteint. La séance débute à 20H05. Il est ensuite procédé selon l'ordre du jour.

## Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du Procès-verbal de réunion du 4 septembre 2018
- Délibération pour le remboursement à M. Thierry Hureau, Maire, de la somme de 47,76 € pour le duplicata de la carte grise du camion
- Tarif des Salles Communales - Délibération
- Plan d'accessibilité des ERP - Élaboration des agendas d'accessibilité - Délibération
- Décision modificative n° 3 du budget primitif 2018
- Subvention à l'Association Contes de Griottes - Délibération
- Adhésion au Service de SEMEA pour pesage et entretien des poteaux incendie
- Inscription des chemins ruraux au PDIPR - Délibération
- Questions diverses

Monsieur le Maire retire trois points de l'ordre du jour :

1. Décision modificative n° 3 du budget primitif 2018
2. Adhésion au Service de SEMEA pour pesage et entretien des poteaux incendie
3. Inscription des chemins ruraux au PDIPR - Délibération

## Désignation d'un secrétaire de séance

Pierre Léger est désigné secrétaire de séance.

## Approbation du Procès-verbal de réunion du 4 septembre 2018

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
------------	----------------	-----------

Le conseil approuve le Procès Verbal de réunion du 4 septembre 2018.

## Délibération pour le remboursement à M. Thierry Hureau, Maire, de la somme de 47,76 € pour le duplicata de la carte grise du camion

La carte grise du camion ayant été égarée il a fallu demander un duplicata pour pouvoir passer le contrôle technique et vice-versa. Les démarches se faisant par Internet et le paiement par Carte Bleue, M. Hureau a réglé les frais avec sa carte personnelle.

Monsieur Hureau ne participe pas au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 12
------------	----------------	-----------

## Tarif des Salles Communales – Délibération

Les tarifs proposés tiennent compte de l'utilisation ou non du chauffage (période estivale / hivernale). Les tarifs ont été revus à la baisse en espérant louer plus régulièrement les salles (5,5 jours de location de la salle des fêtes cette année).

	Commune		Hors-commune		Arrhes
	Journée	Week-End	Journée	Week-End	
Grande Salle compris Cuisine et Bar – Période estivale (mai à septembre)	120 €	160 €	150 €	200 €	40 €
Grande Salle y compris Cuisine et Bar – Période hivernale (octobre à avril)	150 €	220 €	180 €	260 €	40 €
Grande Salle y compris Bar – Période estivale (mai à sept)	100 €	140 €	130 €	180 €	40 €
Grande Salle compris Bar – Période hivernale (oct. à avril)	130 €	200 €	160 €	240 €	40 €
Cuisine seule	50 €	80 €	65 €	100 €	20 €
Bar seul – Période estivale (mai à septembre)	50 €	80 €	65 €	100 €	20 €
Salle de réunion du Pôle technique	50 €	80 €	65 €	100 €	20 €

Ces tarifs fixés pour l'année 2019 pourront évoluer les années suivantes en fonction des résultats.

Les associations communales bénéficient toujours de 4 locations gratuites par année civile. Néanmoins elles déposeront le chèque de caution ainsi que les arrhes. Ceci afin d'éviter des réservations

annulées à la dernière minute qui bloquent les salles inutilement.  
La convention de location des salles sera mise à jour en ce sens.

Contre : 1 (Joëlle Lemouzy)	Abstention : 0	Pour : 12
-----------------------------	----------------	-----------

## **Plan d'accessibilité des ERP – Elaboration des agendas d'accessibilité – Délibération**

La préfecture a rappelé la commune à l'ordre sur l'élaboration des agendas d'accessibilité des ERP aux personnes à mobilité réduite. Ce document devait être restitué en 2015. La commune est amendable pour ce retard.

Monsieur le Maire étudie les options possibles pour mettre aux normes les bâtiments de la commune (école, mairie, cantine, église, salle des fêtes, pôle techniques, multiple rural, salle de danse, locaux divers) et demande l'accord du conseil municipal pour l'élaboration d'un agenda d'accessibilité. Un délai de quatre ans est demandé, des demandes de subventions seront effectuées.

Contre : 0	Abstention : 2 (Jean Rémond, Kévin Branlé)	Pour : 11
------------	--	-----------

## **Décision modificative n°3 du budget primitif 2018**

Point retiré de l'ordre du jour

## **Subvention à l'Association Contes de Griottes – Délibération**

L'association Contes de Griotte a demandé une subvention de fonctionnement de 150 €.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
------------	----------------	-----------

## **Adhésion au Service de SEMEA pour pesage et entretien des poteaux incendie**

Point retiré de l'ordre du jour. L'entretien a été fait de manière centralisée par Grand Angoulême.

## **Inscription des chemins ruraux au PDIPR – Délibération**

Point retiré de l'ordre du jour. En attente de délibération de Grand Angoulême.

## Questions diverses

### Thierry Hureau :

- Réunion PLU le 27 novembre animée par Grand Angoulême :
  - 15H30 en présence des PPA (Personnes Publiques Associées)
  - 18H30 en présence du public
- Fauchage en cours par l'entreprise Dubois des bermes
- Buse du lieu dit Chez Balluet remplacée
- Travaux du Presbytère : Réception de chantier le 26 novembre.
- Prochainement pose de 3 prises sur les poteaux à Maison Neuve pour les éclairages de Noël
- Projet Bar Restaurant compromis pour l'instant. Nous devons réfléchir au devenir de ce local
- Les enfants ont proposé d'organiser un concours des plus belles maisons décorées pour Noël. Les délais ne permettent pas l'organisation pour cette année
- La commune sera organisatrice de la prochaine Balade des Oies Sauvages
- Le SPANC a inspecté les fosses et bacs à graisse de la commune cette semaine
- Des projets de Défense Contre l'Incendie seront étudiés en 2019
- La vidéo surveillance a été mise en service (école et mairie). Seuls les services de Police / Gendarmerie, le Maire et la Secrétaire de Mairie ont accès aux images enregistrées.
- Réunion prévue avec les Présidentes et Présidents des associations de la communes
- Le Transport à la Demande sera mis en place sur la commune avec Grand Angoulême en 2019. Le service sera ouvert à tous.
- Projet de City Stade. Une société a été contactée, ils viennent le mardi 27 à 10H30 pour faire une proposition.
- Le Pacte Fiscal et Financier du Grand Angoulême : Une réunion sera organisée prochainement pour le présenter aux élus.
- Sortie de fin d'année pour les enfants de l'école : Cinéma à Garat + restaurant Chinois.
- Bacs jaunes : Distribution en cours. Ce sera terminé pour fin décembre. C'est une compétence de Grand Angoulême. Les informations et les contacts sont disponibles sur le site [www.pluspropremaville.fr](http://www.pluspropremaville.fr)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H30.